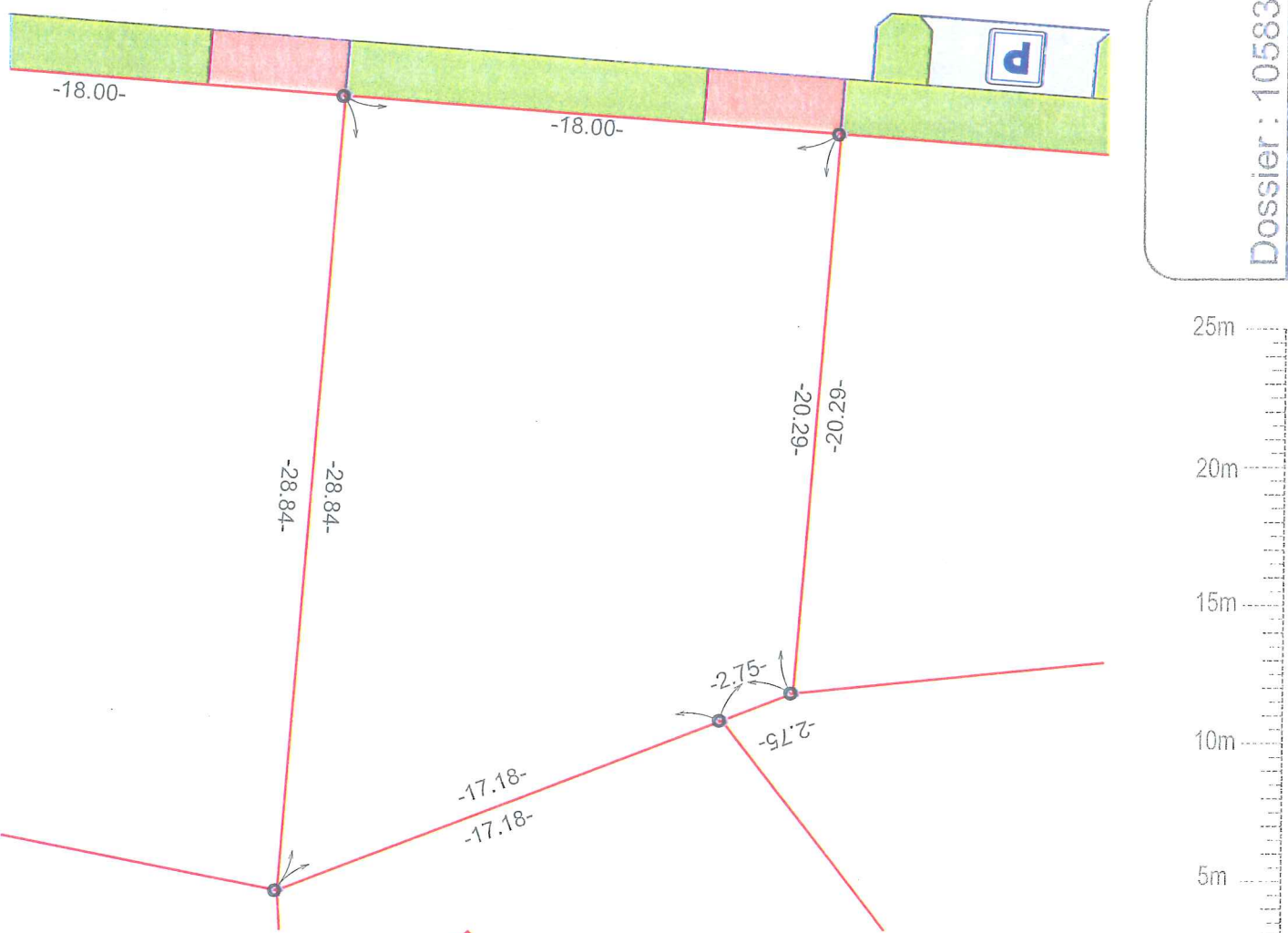


PLAN PARCELLAIRE

Lot 24	Département du Pas de Calais	Section	ZA
	SAINT INGLEVERT - Rue du Camp d'aviation	Numéro	-
	Lieu dit "Les murailletes"	Surface	442 m ²

Le document (Plan de bornage) fixant définitivement les limites de propriété sera fourni après bornage effectif. Les cotes périmétriques et les surfaces des lots seront définitives uniquement après bornage.

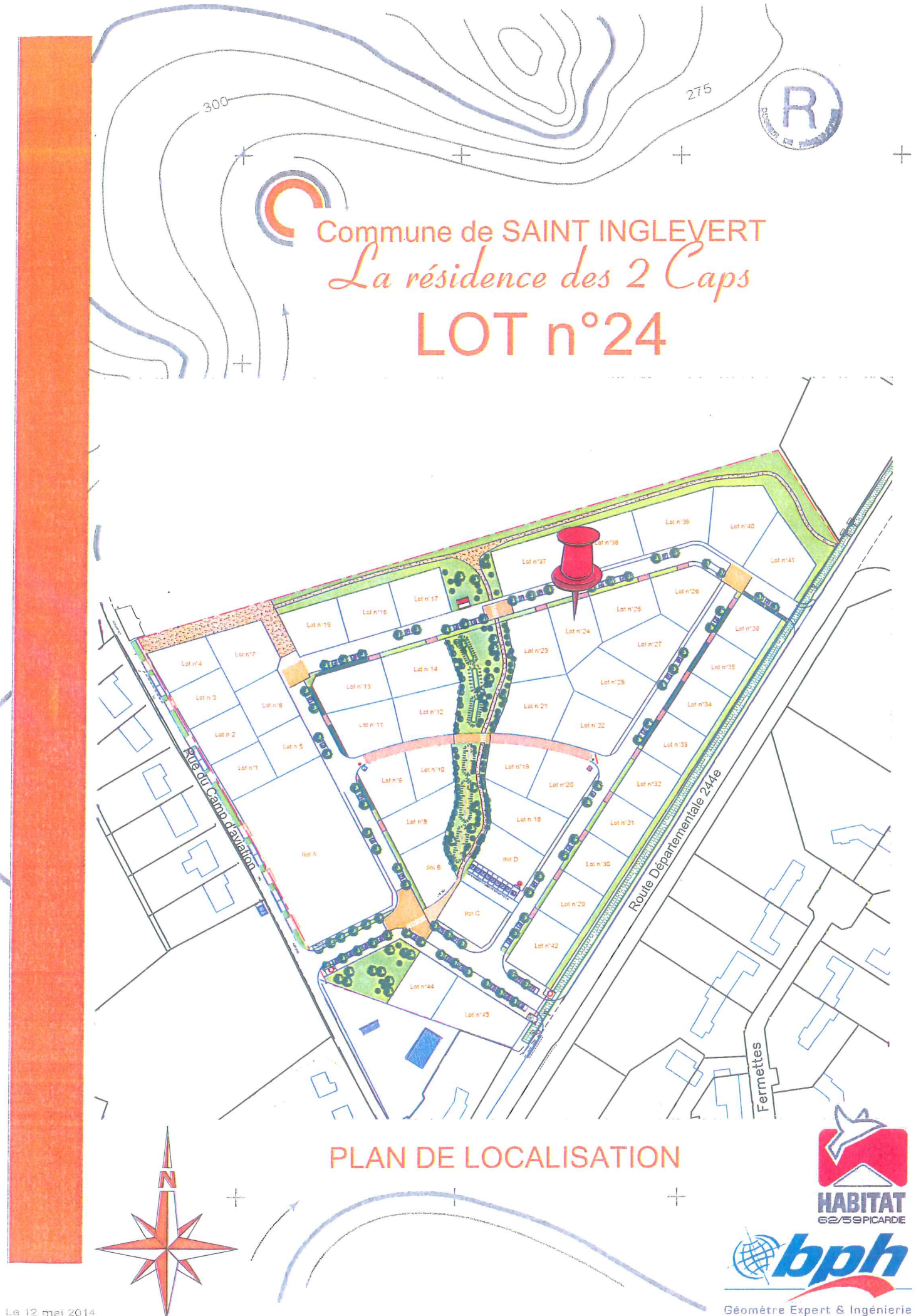


PROVISOIRE

LEGENDE	
	Sommet caractéristique du lot
	Cotation du périmètre du lot

Auteur	Vérificateur
clb	AB
Visa	Visa :

Tous attirons l'attention des acquéreurs sur les contraintes réglementaires et techniques incluses dans le permis d'aménager qui ne peuvent être reprises sur le présent document. Le géomètre et l'aménageur se dégagent de toute responsabilité sur la non prise en compte de ces contraintes. Pour une bonne compréhension des éléments figuratifs et de la légende, ce document a été réalisé en couleur.



PLAN DE LOCALISATION

HABITAT 62/59PICARDE

bph

Géomètre Expert & Ingénierie

PRINCIPALES REGLES DE CONSTRUCTIBILITE ET BRANCHEMENTS

Provisoire

LEGENDE GENERALE

URBANISME

- CANDELABRE**
- POTEAU INCENDIE**
- ZONE CONSTRUCTIBLE DE L'HABITATION PRINCIPALE**
(en application de l'article R123-10-1 du code de l'urbanisme)
- COTATION DES ZONES CONSTRUCTIBLES**
- IMPLANTATION EN ALIGNEMENT OU 5.00m MINIMUM**
- IMPLANTATION EN LIMITE SEPARATIVE OU 3.00m MINIMUM**
- COTATION VOIRIE PROJET**
- POSITION DES ACCES AUX LOTS**

L'acquéreur devra faire procéder sur la zone d'implantation de sa construction une étude d'avant projet géotechnique et d'étude de sol dénommées "mission G0-G12" afin de déterminer le type de fondation à réaliser en fonction de la nature du terrain.

RESEAUX
PRIVES

- Zone figurative devant contenir les réseaux divers : basse tension, télécommunication et eau potable.
- Raccordement Eaux Usées (position figurative)

PLAN DE CONSTRUCTIBILITE ET BRANCHEMENTS

Lot 24

Département du Pas de Calais SAINT INGLEVERT - Rue du Camp d'aviation Lieu dit "Les murailletes"	Section	ZA
	Numéro	-
	Surface	442 m ²

Dossier : 10583

PROVISOIRE

Nous attirons l'attention des acquéreurs sur les contraintes réglementaires et techniques incluses dans le permis d'aménager qui ne peuvent être reprises sur le présent document. Le géomètre et l'aménageur se dégagent de toute responsabilité sur la non prise en compte de ces contraintes. Pour une bonne compréhension des éléments figuratifs et de la légende, ce document a été réalisé en couleur.

Auteur	Vérificateur
db	FR
Visa :	Visa :

Pour une bonne compréhension des éléments figuratifs et de la légende, ce document a été réalisé en couleur.

Le 12 mai 2014